



Interlocutrice  
Regula Heller  
T +41 31 511 38 41  
regula.heller@anq.ch

Aux  
responsables qualité  
des hôpitaux et cliniques  
de soins aigus

Berne, le 31 janvier 2017

## **ACTUALITE ET NOUVEAUTES EN 2017**

### **Mesures dans le domaine des soins aigus**

---

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des nouveautés prévues pour 2017 et de la situation actuel des travaux relatifs aux mesures de l'ANQ dans le domaine des soins aigus.

#### **Satisfaction des patient-e-s – Résultats de l'enquête de septembre 2016**

La cellule ESOPE<sup>1</sup> est désormais mandatée pour l'analyse comparative nationale ainsi que la rédaction des rapports sur la satisfaction des patient-e-s. Cependant, hcri AG est toujours responsable du traitement des résultats sur la plate-forme Q1.

Dans le cadre de l'analyse comparative nationale, les résultats de la satisfaction des patient-e-s adultes sont soumis à une analyse ajustée au risque se basant sur les résultats de l'enquête pilote. En revanche, sur la plate-forme Q1 les résultats spécifiques aux hôpitaux et cliniques seront présentés non ajustés mais accompagnés des fréquences de chaque catégorie de réponse (5 catégories verbales). Aucune valeur moyenne ne figurera plus sur la plate-forme Q1.

Les valeurs moyennes ajustées ne seront représentées qu'ultérieurement dans l'analyse comparative nationale, sous forme de graphique en entonnoir.

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des résultats de l'enquête auprès des parents ; ceux-ci sont représentés comme auparavant sur la plate-forme Q1.

La plate-forme Q1 de hcri AG a été révisée : la navigation a été optimisée, et elle est à présent plus conviviale. Comme pour les années précédentes, vous recevrez les informations d'accès de la part de hcri AG dès que les résultats seront publiés sur la plate-forme Q1 sécurisée, normalement vers la fin-février.

---

<sup>1</sup> ESOPE : Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), CHUV et Université de Lausanne

## **Surveillance des infections du site chirurgical – avec Swissnoso**

### **Prophylaxie antibiotique périopératoire**

Depuis le début de la surveillance des infections du site chirurgical en 2011, on constate pour certains types d'intervention un faible taux de prophylaxie antibiotique périopératoire administrée au bon moment. Jusqu'à 50 % des patient-e-s ne l'obtiennent toujours pas au bon moment pour certains types d'interventions.

En accord avec Swissnoso, l'ANQ a décidé de publier de manière transparente le taux de prophylaxie antibiotique périopératoire administrée au bon moment à partir de la période de mesure 2017/2018. Cette mesure nécessite une adaptation du concept de publication, suivie d'une procédure de consultation auprès des partenaires de l'ANQ.

L'ANQ informe les hôpitaux et cliniques dès aujourd'hui afin de leur laisser un délai raisonnable pour les éventuels processus d'optimisation.

### **Relevé complet pour les types d'intervention obligatoires**

Comme annoncé dans le [courrier d'information de septembre 2014](#), l'ANQ souhaite effectuer un relevé complet pour les types d'interventions recensés. Cette directive sera mise en œuvre par étapes : à partir de la période de relevé 2017/2018, une récolte complète sera effectuée pour les types d'interventions obligatoires, soit la chirurgie du côlon et l'appendicectomie. Tous/toutes les patient-e-s doivent être inclus-es pour ces deux types d'intervention, les inclusions par alternance, telles un-e patient-e sur deux, ainsi que l'interruption en cas d'absence (vacances ou maladie) de la personne chargée de la mesure ne seront plus possibles. Si nécessaire, nous vous recommandons d'adapter les procédures de surveillance.

### **Réadmissions potentiellement évitables – première publication transparente**

Avec la mise à disposition du nouvel outil SQLape-Monitor, qui a été testé au préalable, les hôpitaux et cliniques peuvent effectuer une analyse différenciée des cas générés par SQLape. Ces analyses de cas individuels constituent une condition requise importante pour contrôler la plausibilité des taux calculés chaque année sur mandat de l'ANQ ; elles permettent également de commenter les résultats en vue de la publication transparente des résultats.

Si vous n'avez pas encore commandé le logiciel SQLape-Monitor pour votre hôpital/clinique et s'il vous intéresse, vous trouverez le formulaire de commande ainsi que d'autres informations sur le [site internet de l'ANQ](#).

SQLape rédige actuellement le concept de publication spécifique aux réadmissions potentiellement évitables ; celui-ci devrait être mis à disposition des partenaires de l'ANQ pour consultation au printemps 2017. Les documents de consultation du concept de publication seront mis à votre disposition par H+ au moment indiqué.

La publication des réadmissions potentiellement évitables est prévue pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Les réopérations potentiellement évitables ne font l'objet d'aucune publication.

### **Mesure de la prévalence des escarres chez les enfants et adolescent-e-s**

La mesure de la prévalence adulte de 2016 a été révisée en tenant compte des connaissances scientifiques actuelles. Il est prévu de réviser la méthode de mesure chez les enfants et adolescent-e-s pour la mesure 2017. Cette révision sera effectuée en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise et des expert-e-s de la pédiatrie.



### **Mise en œuvre du registre national « Chirurgie de la colonne vertébrale »**

Les partenaires de l'ANQ ont approuvé l'intégration d'un registre national « Chirurgie de la colonne vertébrale » dans le plan de mesure de l'ANQ en été 2015 ; la mise en œuvre était prévue à partir de 2017.

Suites notamment à des divergences de points de vue sur les plans du contenu et de la mise en œuvre entre le demandeur et les différentes sociétés spécialisées en chirurgie de la colonne vertébrale, ce projet a pris du retard.

L'ANQ est en contact avec les trois sociétés spécialisées. Celles-ci présenteront un concept approprié d'ici le printemps 2017.

La mise en œuvre du registre « Chirurgie de la colonne vertébrale » n'est par conséquent prévue qu'au cours de l'année 2018. L'ANQ informera de l'avancement des travaux en temps voulu.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre les informations aux personnes responsables au sein de votre institution.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout complément d'information ou si vous avez des questions. Merci de vous adresser à Madame Regula Heller, tél. 031 511 38 41 ou [regula.heller@anq.ch](mailto:regula.heller@anq.ch).

Meilleures salutations,  
ANQ

Regula Heller  
Responsable Soins aigus